

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE SPÉCIALE DU 6 FÉVRIER 2017**

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 6 février 2017 à 18 h 15 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Rapport de la compagnie OPTA (février 2013), expert en service incendie, suivi des recommandations.**
- 5) **Offre de services de Michel Richer inc. évaluation du projet de construction d'une nouvelle caserne du secteur Sawyerville.**
- 6) **Achat d'équipements pour les casernes de pompiers, adjudication d'un contrat.**
- 7) **Période de questions.**
- 8) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-02-0640-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Rapport de la compagnie OPTA (février 2013), expert en service incendie, suivi des recommandations.**

Résolution 2017-02-0641-A

CONSIDÉRANT qu'au mois de février 2013 le directeur de la sécurité publique, monsieur Éric Cloutier, a reçu un rapport de la compagnie OPTA expert en service incendie pour notre compagnie d'assurance;

CONSIDÉRANT que ledit rapport concernait l'état du service incendie de notre municipalité;

CONSIDÉRANT qu'au chapitre 9 du rapport, il est mentionné plusieurs recommandations pour améliorer le service incendie et corriger certaines lacunes (voir copie du chapitre 9 en annexe de la résolution);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal n'a pas été informé des recommandations du rapport même si ces recommandations peuvent avoir un impact sur les investissements futurs de la ville;

CONSIDÉRANT qu'il faut donner suite à toutes les recommandations du rapport et en particulier corriger les lacunes du service;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le conseil municipal mandate le directeur général de la municipalité pour donner suite à toutes les recommandations du chapitre 9 du rapport;

QUE chaque recommandation soit évaluée et priorisée;

QUE le conseil municipal devra être informé mensuellement des suites données aux recommandations;

QUE si des investissements monétaires sont nécessaires, ils devront être autorisés par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Offre de services de Michel Richer inc. évaluation du projet de construction d'une nouvelle caserne du secteur Sawyerville.**

Reporté.

**6) Achat d'équipements pour les casernes de pompiers, adjudication d'un contrat.**

Reporté.

**7) Période de questions.**

Aucune.

**8) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2017-02-0644-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier